

principe absolutiste. Le père était Dieu dans son petit royaume au même titre que l'empereur dans l'État. Ses serviteurs, sa femme, ses enfants, placés à divers degrés dans l'échelle hiérarchique, lui étaient également soumis et le reconnaissaient comme maître dans toute la force de l'expression. Il avait sur ses enfants droit de vie et de mort. L'histoire nous a transmis le nom d'un consul romain que son père fit appréhender en plein Forum et auquel il fit trancher la tête.

Le christianisme adoucit ces mœurs farouche, comme en témoigne l'admirable parabole évangélique de l'Enfant prodigue, mais ne diminua point l'autorité paternelle consacrée par le quatrième commandement de Dieu. Pendant toute la suite des temps et jusqu'au siècle dernier, les enfants grandirent dans le respect de leurs parents auxquels ils vouaient un véritable culte dans lequel la crainte et l'amour se fondaient. Les notions de la chute originelle, de l'infirmité native de l'homme,